ADIGIP

Association Des Investisseurs en Girardin Industriel Photovoltaïque 37 rue des Mathurins 75008 Paris

Adhésion à l'association à retourner au 37 rue des Mathurins 75008 Paris

Prénom ·

Nom .

TVOIII.	Tionom .	
Né (e):àà		(département :)
demeurant au :		
Téléphone :	Email :	
Année(s) et type d'investissemen	t : (rayez les années/prod	uits pour lesquelles vous n'avez pas souscrit de contrat)
SEP SUN HEDIOS 201GESDOM 2008 - GESI	AM 2008 - ERIVAM 2009	ment 2010 010 - GESDOM 2011 - GESDOM 2012
	oit d'adhésion de cent tren nt le règlement :	demande à adhérer à l'association ADIGIP, en qualité te Euros (130 €) et la cotisation annuelle de trente cinq Euros
		'ai pris connaissance sur son site web et à agir avec un esprit
Je certifie de plus sur l'honneur l'association, et que <u>mes intérêts</u>		nticité des informations portées sur les documents fournis à ceux de l'association.
d'investisseurs : Non	membre d' autre(s) asso	ociation(s), groupe(s) de discussion, ou autre(s) collectif(s)
Celle-ci ne sera validée	qu'après réception de	ation par courrier postal constitue la 1ère étape de l'adhésion. es pièces justificatives par courrier électronique. : http://www.adigip.info/a/procedure_adhesion
Pour toutes questions sur le suivi http://www.adigip.info/a/procedu		e prendre connaissance des informations sur le site :
	A le .	
	Signature	

En conformité avec les dispositions de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et à la <u>Directive Européenne 95/46/CE du 24 Octobre 1995</u> et 2009/136/EC du 25 Novembre 2009, le traitement automatisé des données nominatives réalisé à partir des sites web "www.adigip.info" et "adigip.com" ont fait l'objet d'une déclaration auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) enregistrée sous le n° 1544700. L'utilisateur dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui le concernent (article 34 de la loi "Informatique et Libertés") en adressant un email à <u>donnees-personnelles@adigip.com</u> ou en s'adressant au secrétariat de l'association. Les informations qui vous concernent sont destinées à l'association "ADIGIP" pour faciliter le traitement de votre dossier, <u>sans que cela vous décharge des transmissions de documents que vous devrez assurer auprès du cabinet d'avocats que vous aurez choisi pour votre défense, l'association déclinant toute responsabilité dans le cas ou un ou plusieurs fichiers transmis seraient illisibles ou non transmis aux avocats.</u>

[&]quot;ADIGIP" ne vend pas et ne loue pas les adresses de messagerie et les informations personnelles de ses membres.